

JOURNAL



OFFICIEL

de la

République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa - 15 novembre 2009

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

07 octobre 2009 - Ordonnance n° 09/094 portant nomination du Coordonnateur du Secrétariat technique du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la Gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo, col. 5.

GOUVERNEMENT

Cabinet du Premier Ministre

08 août 2009 - Décret n° 09/31 portant création du Comité de Pilotage pour l'Amélioration du Climat des Affaires et des Investissements en République Démocratique du Congo, « C.P.C.A.I. » en sigle, col. 6.

08 août 2009 - Décret n° 09/32 prescrivant un recensement général de la population et de l'habitat en République Démocratique du Congo, col. 8.

08 août 2009 - Décret n° 09/33 portant statuts, organisation et fonctionnement de l'Agence pour la Promotion des Investissements, en sigle « ANAPI », col. 9.

12 août 2009 - Décret n° 09/35 portant création, organisation et fonctionnement de l'Entité de Liaison des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo, col. 19.

12 août 2009 - Décret n° 09/36 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Préparation et de Suivi de l'Examen Périodique Universel des Droits de l'Homme de la République Démocratique du Congo, col. 22.

10 octobre 2009 - Décret n° 09/37 portant création, organisation et fonctionnement d'un établissement public dénommé « Fonds National pour la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfant », col. 24.

10 octobre 2009 - Décret n° 09/38 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de lutte contre les violences faites à la femme et à la jeune et petite fille, col. 30.

Ministère d'Etat chargé de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité,

04 septembre 2008 - Arrêté ministériel n°2008/046 portant reconnaissance d'un Chef de Groupement dans le Secteur de Bulwem, Territoire d'Idiofa, District du Kwilu, Province de Bandundu, col. 34.

Ministère de la Justice

24 juin 2009 - Arrêté ministériel n° 52/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Grace Ministry International », col. 35.

01 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 62/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif dénommée « African Entreprise », en sigle « A.E. », col. 36.

03 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 67/CAB/MIN/J/2009 approuvant la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association dans but lucratif dénommée « Compagnie Missionnaire du Sacré-Cœur de Jésus », col. 37.

03 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 68/CAB/MIN/J/2009 approuvant la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association dans but lucratif dénommée « Sœurs de Sainte Marie de Namur », col. 38.

03 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 69/CAB/MIN/J/2009 approuvant les modifications apportées aux statuts et la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la Direction de l'association sans but lucratif dénommée « Filles de Saint Paul », col. 39.

03 juillet 2009 - Arrêté ministériel n°72/CAB/MIN/J/2009 approuvant la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la Direction de l'association dans but lucratif dénommée « Institut des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie », col. 40.

03 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 77/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Association Chrétienne Missionnaire Vie Comblée » en sigle « ACMVC », col. 41.

03 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 80/CAB/MIN/J/2009 approuvant la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association dans but lucratif dénommée « Franciscaines du Règne de Jésus - Christ », col. 42.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 99/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Fonds d'Aides en Afrique » en sigle "F.A.A.", col. 43.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 100/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Hygiène et Santé Communautaire » en sigle "H.S.C.", col. 45.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 104/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Union des Personnes Vivant avec Handicap pour les Actions de Développement », en sigle « U.P.H.A.D./ONGD », col. 46.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 108/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise des Fideles Disciples du Christ en Mission » en sigle "VEM-E.F.D.C.M.", col. 47.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 109/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif dénommée « Eglise Chrétienne Méthodiste Episcopale » en sigle "E.C.M.E.", col. 49.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 111/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Assemblée Jésus-Christ Alpha et Omega » en sigle « J.A.O », col. 50.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 112/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise du Christ pour le Réveil Spirituel des Elus » en sigle "E.C.R.E.S.E.", col. 51.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 113/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Assemblée Jésus Rédempteur » en sigle "J.R.", col. 52.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 114/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Mission d'Evangelisation Internationale, Eglise des Disciples de Jésus-Christ » en sigle "M.E.I - E.D.J.C.", col. 53.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 115/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise Mimi Nico » en sigle « M.N.K », col. 54.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 121/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Amani Mu Jamaa » en sigle "A.M.J", col. 55.

14 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 122 /CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Top Action » en sigle « TOPA », col. 57.

17 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 123/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Club Omnisport » « SHARK -11 », col. 58.

21 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 124/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise Libre Garenganze » en sigle « E.L.G », col. 59.

21 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 125/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Fédération Automobile du Congo » en sigle « FEDACO », col. 60.

21 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 127/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif Confessionnelle dénommée " Mission du Continent Africain " en sigle "M.C.A.", col. 61.

24 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 128/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Union des Patriotes Fidèles à Joseph Kabila » en sigle « U.P.F.J.K. », col. 63.

24 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 129 /CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Groupe Agro-Pastoral de Katakombes » en sigle " G. A. P. K. ", col. 64.

24 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 130/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Groupe Agro-Alimentaire de Sankuru " en sigle « G.A.A.S », col. 66.

25 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 131/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Tujenge Congo » en sigle "TJE.CO.", col. 67.

Ministère des Droits Humains

12 juin 2009 - Arrêté ministériel n° 04/CAB/MDH/038/KGB/2009 modifiant et complétant l'Arrêté n° 013/MDH/CAB/MBK/005/2001 du 13 décembre 2001 portant création d'un Comité interministériel d'élaboration et de suivi des rapports initiaux et périodiques des Droits de l'Homme, col. 68.

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises,

29 octobre 2009 - Arrêté n° 009 instituant une carte de reconnaissance de la qualité des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises, col. 71.

Ministère des Affaires Foncières,

25 avril 2009 - Arrêté ministériel n° 0 33 / CAB/MIN/AFF. FONC/2009 portant création d'une parcelle de terre n° 4733 à usage agricole du plan cadastral de la Commune de Maluku, Ville de Kinshasa, col. 73.

15 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 114/CAB/MIN/AFF. FONC/2009 portant création d'une parcelle de terre n° 49.945 à usage agricole du plan cadastral de la Commune de N'Sele, Ville de Kinshasa, col. 74.

13 octobre 2009 - Arrêté ministériel n° 126/CAB/MIN/AFF. FONC/2009 portant création d'une parcelle de terre n° 51.022 à usage agricole du plan cadastral de la Commune de Mont-Ngafula à Kinshasa, col. 75.

24 octobre 2009 - Arrêté ministériel n° 131/CAB/MIN/AFF. FONC/2009 portant annulation de l'Arrêté ministériel n° 00080/96 du 20 février 1996 portant reprise dans le domaine privé de l'Etat d'un bien sans maître sous le n° 376 du plan cadastral de la Commune de Limete, Ville de Kinshasa, enregistrée sous vol. A 152 folio au nom de Monsieur Ramos José, col. 76.

COURS ET TRIBUNAUX

ACTES DE PROCEDURE

Ville de Kinshasa

RA 1038 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation - Monsieur Prince Eugène Basengezi, col. 78.

R.A. 1054/1040 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation

- La GECAMINES, col. 78.

RA 1073 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation - Monsieur Raymond Emmanuel Mutuza Kabe, col. 79.

RA 1074 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation - Le Mouvement Lumumbiste Progresite (MLP), col. 79.

R.P. 3059 - Extrait de signification de pourvoi en cassation répressive à domicile inconnu

- Madame Léonie Kakashi, col. 79.

R.P. 3251 - Extrait de signification de requête confirmative en matière répressive, à domicile inconnu.

- Madame Cathérine Sangara, col. 80.

R.P.A. 17.805 - Extrait de signification d'un jugement par extrait - Monsieur Kalonji Tshikala, col. 80.

RC 101.058 - Assignation en licitation

- Monsieur Pebele Nsuku et Crts, col. 81.

RH. 26.238/47.122/48.246 - Commandement de payer ou à défaut, de saisir.

- La société Shel-RDC et Crt, col. 84.

R.C. 1685 - Signification du jugement

- Monsieur Kiaku Serge, col. 85.

RC. 23.765 - Signification du jugement par extrait

- La société BUROMECA Sprl et Crts, col. 86.

R.C. 14623 - Acte de signification d'un jugement supplétif

- Monsieur Nzolameso, col. 92.

R.C. 4612 - Acte de signification du jugement par extrait à domicile inconnu

- Monsieur Essanzo Roger, col. 95.

Ville de Matadi

R.P.A.704 - Signification du jugement avant dire droit à domicile inconnu

- Monsieur Didier Nsasa Mabika, col. 96.

ANNONCE ET AVIS

Convocation

- Banque Commerciale du Congo, col. 97.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Ordonnance n° 09/094 du 07 octobre 2009 portant nomination du Coordonnateur du Secrétariat technique du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la Gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo

Le Président de la République,

Vu la Constitution, spécialement en son article 79 ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement;

Vu l'Ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères;

Vu le Décret n° 09/20 du 16 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la Gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo, « CN-IT IE/RDC » en sigle; Considérant l'appel d'offres lancé pour le recrutement au poste de Coordonnateur du Secrétariat Technique de l'ITIE;

Considérant les résultats de la sélection des candidats ;

Vu l'urgence et la nécessité ;

Sur proposition du Ministre du Plan;

Le Conseil des Ministres entendu;

ORDONNE :

Article 1^{er} :

Est nommé Coordonnateur du Secrétariat Technique du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la Gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo, Monsieur Christian Mambu ma Binkubula.

Article 2 :

Le Ministre du Plan est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 07 octobre 2009.

Joseph KABILA KABANGE

Adolphe MUZITO

Premier Ministre.

GOVERNEMENT

Cabinet du Premier Ministre

Décret n° 09/31 du 08 août 2009 portant création du Comité de Pilotage pour l'Amélioration du Climat des Affaires et des Investissements en République Démocratique du Congo, « C.P.C.A.I. » en sigle.

Le Premier Ministre,

Vu la Constitution, spécialement en son article 92 ;

Vu la Loi n° 004/2002 du 21 février 2002 portant Code des Investissements ;

Vu l'Ordonnance n° 08/064 du 10 octobre 2008 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 08/067 du 26 octobre 2008 portant nomination des Vice-premiers Ministres, Ministres et Vice-ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères ;

Considérant la volonté exprimée par le Gouvernement d'assainir le climat des affaires en vue d'encourager les investisseurs privés porteurs de croissance et créateurs d'emplois ;

Considérant la nécessité de mettre en place une structure chargée d'étudier et de proposer des réformes ou mesures pouvant permettre d'attirer les investissements ;

Sur proposition du Ministre du Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1^{er} :

Il est créé un Comité de Pilotage pour l'Amélioration du Climat des Affaires et des Investissements en République Démocratique du Congo, en sigle « C.P.C.A.I. », ci-après dénommé « le Comité de Pilotage ».

Article 2 :

Sans préjudice des attributions de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI), le Comité de Pilotage a pour mission de :

- Identifier les divers obstacles et entraves rencontrés par les investisseurs dans la constitution des entreprises ainsi que dans l'exécution de leurs obligations vis-à-vis de l'Etat et des tiers ;
- Prendre en compte les préoccupations des opérateurs économiques en matière d'investissements ;
- Définir la politique en vue de l'amélioration du climat des affaires et des investissements en République Démocratique du Congo, et proposer des orientations spécifiques en la matière ;
- Examiner et valider les travaux du groupe d'experts ;
- Décider des mesures à prendre et en faire rapport au Conseil des Ministres par le canal du Ministre ayant le Plan dans ses attributions ;
- Faire accélérer la mise en œuvre des réformes pouvant permettre une plus grande sécurité physique et juridique des investissements ;
- Proposer, à l'attention du Gouvernement, des mesures spécifiques à prendre en vue de l'amélioration du « doing business » en République Démocratique du Congo, notamment en matière de création d'entreprises, d'octroi des licences et autorisations diverses, d'embauche des